

Commission de la sécurité publique

**Étude du plan d'action et
des prévisions budgétaires 2006
du Service de police de la Ville de Montréal**

Rapport déposé au conseil d'agglomération le 26 janvier 2006

Ville de Montréal

Services des affaires corporatives

Direction du greffe

Division du soutien aux comités et commissions du conseil

275, rue Notre-Dame Est - bureau R.126

Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 26 janvier 2006

PRÉSIDENT

M. Claude Dauphin

Arrondissement de Lachine

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Vera Danyluck

Ville Mont-Royal

MEMBRES

Mme Patricia Bittar

Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau

Arrondissement de Montréal-Nord

M. Anthony Housefather

Ville de Côte-Saint-Luc

Mme Catherine Sévigny

Arrondissement de Ville-Marie

M. Samir Rizkalla

Représentant du gouvernement du Québec

Monsieur Claude Trudel
Président d'assemblée
Conseil d'agglomération

Monsieur le président,

Vous trouverez ci-après les recommandations de la Commission de la sécurité publique formulées à la suite de l'étude publique du plan d'action et des prévisions budgétaires 2006 du Service de police de la Ville de Montréal, du Centre des communications d'urgence et du Bureau du taxi et remorquage.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Dauphin
Président

Nicole Paquette
Secrétaire-recherchiste

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone et sur le portail Internet de la Ville, précisant le calendrier des travaux des commissions du conseil ainsi que les modalités de participation du public. Le document budgétaire et le plan d'action 2006 du Service de police de la Ville de Montréal ont été diffusés dans les bureaux Accès Montréal, les hôtels de ville des municipalités reconstituées le 1^{er} janvier 2006, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville. De plus, près de 400 invitations ont été acheminées, par courrier régulier ou courrier électronique, à autant de personnes et groupes intéressés et un communiqué de presse a été transmis à tous les média. La documentation relative aux objets soumis à l'étude publique a également été mise à la disposition des citoyens avant la tenue de l'assemblée.

La Commission de la sécurité publique a siégé le mardi 24 janvier 2006 à 14 heures pour l'étude des prévisions budgétaires 2006, des orientations et des effectifs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), du Centre d'urgence 9-1-1 et du Bureau du taxi et remorquage. Aux fins de cette étude, la commission a reçu M. Yvan Delorme, directeur du SPVM, et M. Richard Boyer, directeur du Centre d'urgence 9-1-1 et du Bureau du taxi et remorquage.

Le directeur du SPVM a présenté publiquement son organisation, les prévisions budgétaires 2006 et le plan d'action du service. Plusieurs membres du SPVM ont également pris part à cet exercice. L'assemblée prévoyait une période de questions réservée aux questions du public, une deuxième réservée aux membres de la commission et une troisième, aux élus municipaux.

Après les périodes usuelles de questions et commentaires, la commission a suspendu ses travaux afin de permettre à ses membres de discuter. De retour en assemblée publique, les membres ont procédé aux délibérations finales et ont adopté les recommandations.

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par les membres de la commission lors de l'assemblée du 24 janvier 2006. Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Toutefois, le procès-verbal de la séance pourra être consulté dès qu'il aura été adopté par la commission, en s'adressant à la Division du soutien aux comités et commissions du conseil de la Direction du greffe, au 872-3770.

LES RECOMMANDATIONS

Considérant les engagements récents de l'Administration en vue d'améliorer la sécurité routière et la circulation dans les rues de l'agglomération de Montréal ;

Considérant que la sécurité des citoyens et des citoyennes doit avoir préséance en tout temps ;

La Commission de la sécurité publique salue l'engagement du Service de police de la Ville de Montréal d'embaucher, en 2006, au moins le même nombre de cadets qu'en 2005 ;

La commission appuie les initiatives du service dans la récupération des dépenses encourues par le SPVM lors de la tenue d'événements spéciaux et dans la recherche de sources de revenus additionnels tel que proposé au plan d'action ;

La commission remercie le service de mettre en place des mesures lui permettant d'assurer, en 2006, une gestion plus serrée du temps supplémentaire comme elle le remercie de lui faire rapport mensuellement de cette gestion;

Et la commission recommande au conseil d'agglomération :

R.1 d'approuver, tel que soumis, le plan d'action du Service de police pour l'année 2006 incluant le plan d'affaires et les orientations 2006 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage;

R.2 d'adopter les prévisions budgétaires 2006 du Service de police incluant les prévisions budgétaires 2006 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage pour un budget total de 486 479 000\$;

R.3 de fixer comme suit le nombre autorisé de policiers, de fonctionnaires et d'employés dudit service :

- *4092 personnes/année pour 4288 postes de policiers autorisés (excluant les augmentations temporaires pour les préretraites, les prêts et contrats de service et les missions extérieures)*
- *127 personnes/année pour 250 postes temporaires autorisés,*
- *814 personnes/année cols blancs, professionnels, juristes et cadres (excluant les augmentations temporaires pour les prêts et contrats de service),*
- *49 personnes/année cols bleus*
- *224 personnes/année préposés aux traverses d'écoliers (données annualisées) pour les 521 autorisées.*